Mesdames, Messieurs les Député.e.s.
Mesdames les Sénatrices, Messieurs les Sénateurs

Les sages-femmes restent mobilisées et poursuivent différentes actions dans l’attente de réponses concrètes à leurs demandes :

* augmentation des effectifs en lien avec les décrets de périnatalité : l’évolution des décrets périnataux (datant de 1998) est indispensable, le nombre de postes dans les maternités ne permet pas la présence suffisante des sages-femmes auprès des femmes
* révision de l’organisation des soins reconnaissant pleinement aux sages-femmes leur place de premier recours, reconnaissant le caractère autonome de la profession : les sages femmes sont une profession de premier recours essentielle, les services rendus à la population ne sont plus à démontrer, de même que leur investissement dans toutes les nouvelles missions qui leur sont confiées (contraception, dépistage des cancers gynécologiques, IVG) et ce y compris depuis le début de la pandémie.
* augmentation des rémunérations, à la hauteur des responsabilités assurées, tout secteur d’exercice confondu. Les propositions du ministère laissent de côté toutes les sages-femmes qui n’ont pas accès aux primes (territoriales, privées, libérales).

Le manque de considération pour la profession, pour les femmes et les familles que nous prenons en charge n’a que trop duré. La dégradation lente et inexorable de nos conditions de travail devient critique. Malgré nos alertes répétées, nous ne pouvons plus accompagner nos patients avec sécurité et humanité.

Je suis bien évidemment disposé.e à vous rencontrer afin de vous exposer les difficultés rencontrées plus spécifiquement dans votre circonscription.
En vous remerciant de l’attention que vous porterez à notre demande.

Signature

Contact

Piece jointe : UNSSF propositions novembre 2021.